DEPARTEMENT DE LA CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT DE ROCHEFORT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

nº 04.008

L'An Deux Mille Quatre, le 2 mars à 18 h 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire.

DATE DE CONVOCATION DATE D'AFFICHAGE

LE 24 FEVRIER 2004 LE 24 FEVRIER 2004

<u>ETAIENT PRESENTS</u>: MM. MOST, LE GUEUT, HUGENDOBLER, Mmes MONTRON, GEOFFROY, LECOMTE, MM. BOISNARD, BOURGEOIS, CHABANEAU, DENIS, Adjoints.

Mme BARRAUD-DUCHERON, MM. BIRON, BUJARD, CAU, COASSIN, Mmes DOUMECQ, DURAND, M. FAVRE, Mme GRAMMATICO, M. GUIARD, Mme JOLY, PELTIER, MM. RAYMOND, Mme TERRIEN, Melle TURPIN, Conseillers.

ETAIENT REPRESENTES : Mme CROUE représentée par M. LE GUEUT

Mme ISENDICK représentée par Mme DURAND

M. MERLE représenté par Mme JOLY
Mme MOINET représentée par M. DENIS
M. POTENNEC représenté par M. CAU
M. SIMONNET représenté par Mme PELTIER

ABSENTS-EXCUSES : Mmes COURTIN, LABEYRIE

Nombre de Conseillers

en exercice : 33 Nombre de Présents : 25 Nombre de Votants : 31

Melle TURPIN a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : ECLAIRAGE PUBLIC RUE LAVOISIER

APPROBATION ET SIGNATURE DU MARCHE

VOTE : UNANIMITE

Dans le cadre du programme d'Eclairage Public, les Services Techniques ont élaboré un dossier d'appel d'offres en vue de réaliser la réfection complète de l'Eclairage Public de la rue Lavoisier, ainsi que la remise aux normes du réseau.

Le cahier des charges établi pour la réalisation de cette opération comprend un lot unique dont le montant a été estimé à 133.000 Euros TTC environ.

Une procédure de consultation par voie d'appel d'offres ouvert (cf. article 33 et 58 à 60 du Code des Marchés Publics) a été lancée le 24 octobre 2003, la date limite de remise des offres étant fixée au 5 décembre 2003. La Commission d'appel d'offres s'est réunie les 9 et 16 décembre 2003 et a décidé de retenir l'offre suivante :

Groupement C.E.E./LACOMBE pour un montant de : 133.737,92 Euros TTC

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé du RAPPORTEUR,
- VU le Dossier de Consultation d'Entreprises établi par les Services Techniques concernant la rénovation de l'Eclairage Public de la rue Lavoisier,
- VU l'avis favorable de la Commission de Travaux et d'Urbanisme,
- VU les choix de la Commission d'appel d'offres des 9 et 16 décembre 2003,
- APRES en avoir délibéré,

D E C I D E

- d'approuver la procédure de consultation par voie d'appel d'offres ouvert engagée par les Services Techniques pour les travaux de rénovation de l'éclairage public de la rue Lavoisier, conformément aux articles 33 et 58 à 60 du Code des Marchés Publics,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint, agissant par délégation, à conclure et signer les pièces nécessaires à la réalisation du marché à intervenir avec :

Groupement C.E.E./LACOMBE pour un montant de : 133.737,92 Euros TTC

- d'imputer la dépense correspondante sur les crédits inscrits au budget communal.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits, Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour le Maire, Le Premier Adjoint, H. LE GUEUT Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 4 mars 2004
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Directeur Général Adjoint des
Services,
H. THOMAS